



ASSOCIATION DU JARDIN D'ENFANTS "LES P'TITS LOUPS"

Procès-verbal de la 32^{ème} Assemblée générale du 10 novembre 2025

Cette séance a lieu à la salle du réseau A.P.E.R.O. à Servion en présence des membres du Comité de l'association et des parents invités.

Présences

Membres du Comité : Lucie Schick, Céline Ellgass-Reymond, Patricia Coelho Camacho, Rhéa Lecluse, Audrey Galeano, Svetlana Antenen

Educatrices : Laurence Glohr, Elena Girard

Parents : Noémie Bichet, Vincent Bichet, Justine Gygax, Remo Gygax, Manon Leyvraz, Nicolas Rigollet, Valentine Wirthner

Ordre du jour :

1. Salutations de la présidente
2. Adoption du procès-verbal de l'AG du 11 novembre 2024
3. Rapport d'activité du jardin d'enfant
4. Rapport d'activité du Comité
5. Présentation des comptes 2024-2025
6. Rapports des vérificateurs et acceptation des comptes 2024-2025
7. Soumission et acceptation du budget 2025-2026
8. Élection et réélection des membres du Comité
9. Élection des vérificateurs des comptes
10. Propositions diverses
11. Clôture de l'Assemblée générale

1. Salutations de la présidente.

Lucie Schick, présidente de l'Association, ouvre la séance de l'Assemblée générale à 20h09. Elle souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

Elle explique brièvement le fonctionnement de l'Association, présente les membres du Comité ainsi que leurs responsabilités respectives.

Elle précise également que certains points de l'ordre du jour doivent faire l'objet d'un vote. Patricia Coelho Camacho et Céline Ellgass-Reymond sont désignées comme scrutatrices pour compter les voix.

En conclusion, Lucie Schick invite les personnes présentes à participer à l'apéritif qui sera organisé à la suite de la séance.

2. Adoption du procès-verbal de l'AG du 11 novembre 2024

Le procès-verbal de la séance de l'Assemblée générale du 11 novembre 2024 est approuvé à l'unanimité.

3. Rapport d'activité du jardin d'enfant

Laurence Glohr, directrice, a le plaisir d'annoncer que l'année 2024-2025 s'est très bien déroulée.

Elle et Elena Girard, éducatrice, ont accompagné près de 50 enfants, dont plus de la moitié ont pris leur envol vers l'école.

Sandra, arrivée en septembre 2024, et Jessica, en mars 2025, ont rejoint l'équipe en tant que stagiaires et ont apporté une aide précieuse aux éducatrices.

Cette année, le jardin d'enfants a accueilli un enfant porteur de trisomie 21 et un autre à besoins spécifiques. Ces expériences ont été enrichissantes tant pour les éducatrices que pour les enfants et ont permis de développer la tolérance et la bienveillance au quotidien. Les subventions de l'Office du soutien pédagogique et de l'enseignement spécialisé (OSPES) ont permis de financer deux aides à l'intégration.

Le 21 mai 2025, la traditionnelle course d'école a réuni 23 enfants partant pour l'école. La sortie à l'École à la Ferme des Bois, à Ecoteaux, a permis aux enfants de découvrir les animaux de la ferme, de participer à diverses activités et de partager un moment convivial et mémorable.

Au nom des éducatrices, Laurence exprime leur fierté à l'égard des enfants ayant terminé leur année et leur joie de retrouver les enfants pour une deuxième année. Elles souhaitent également la bienvenue aux nouvelles familles et remercient tous les parents pour leur confiance et leur soutien.

4. Rapport d'activité du Comité

Lucie Schick, présidente, informe l'assemblée que l'année s'est déroulée dans de très bonnes conditions.

Audrey Galeano, responsable des manifestations, prend ensuite la parole pour présenter les deux fêtes organisées par le Comité au cours de l'année écoulée :

- La traditionnelle fête de Noël a eu lieu le 11 décembre 2024. Un petit spectacle de chants, préparé par les éducatrices et les enfants, a été présenté, suivi de l'arrivée du Père Noël venu distribuer des cadeaux. La soirée s'est ensuite poursuivie autour d'un buffet garni par les parents, accompagné d'une soupe à la courge ainsi que de thé et de vin chaud préparés par les membres du Comité.
- La fête annuelle de fin d'année s'est déroulée le 11 juin 2025. Les enfants ont présenté des chansons préparées pour l'occasion, et une cérémonie de remise de diplômes a été organisée pour ceux qui partaient à l'école. La rencontre s'est poursuivie autour d'un buffet réalisé par les parents et le Comité, et un bar a également été mis en place, avec des boissons vendues au profit de l'Association.

5. Présentation des comptes 2024-2025

Rhéal Lecluse, caissière, présente les comptes de l'année écoulée.

La perte d'exploitation s'élève à 19'275.71 fr. Celle-ci s'explique par plusieurs raisons :

- Une baisse de 20% des cotisations d'écolage, due au départ de nombreux enfants pour l'école ;
- Une augmentation des salaires des éducatrices, nécessaire pour ajuster la sous-rémunération ;
- La participation de l'Association aux frais d'accompagnement d'enfants à besoins particuliers ; l'aide financière de l'OSPES ne couvrant pas l'ensemble des coûts ;

- Une diminution des subventions de la FAJE, liée à la réduction d'une demi-journée d'ouverture (fermeture le vendredi après-midi).

Rh a Lecluse pr cise que, l'Association  tant   but non lucratif, cette perte ne pose pas de probl me. Par cons quent, aucune augmentation des  colages n'est envisag e.

Nicolas Rigollet s'interroge sur le niveau du loyer pour des locaux.

Laurence Glohr, directrice, r pond que le jardin d'enfants  tant ferm  en juillet et ao t, aucun loyer n'est pay    la Commune durant cette p riode, ce qui rend le montant annuel raisonnable.

Nicolas Rigollet souhaite  galement savoir si le d part simultan  de nombreux enfants   l' cole complique le remplissage   la rentr e.

La directrice explique que le fait de ne pas  tre au complet en septembre permet une certaine souplesse dans l'organisation, d'autant plus que de nombreux enfants arrivent en cours de l'ann e. Actuellement, 2 places sont encore disponibles, le jardin d'enfants  tant ainsi presque complet. En outre, une autorisation pour accueillir les 1P-2P a  t  obtenue ce qui peut compl ter les places.

6. Rapport des v rificateurs des comptes 2024-2025

En l'absence de Sonia Fernandes et Sara Durgniat, v rificateurs des comptes, C line Ellgass-Reymond, vice-pr sidente, lit leur rapport pour l'exercice 2024-2025.

  la suite du mandat confi  lors de l'Assembl e g n rale du 11 novembre 2024, les v rificateurs ont proc d    la v rification des comptes pour l'ann e comptable allant du 1^{er} ao t au 31 juillet 2025, pr sent s par Rh a Lecluse, caissiere.

L'exercice pr sente un d ficit de 19'275.71 fr., principalement d    une baisse des nouvelles inscriptions et des cotisations, ainsi qu'  une augmentation des charges sociales li es   l'accueil d'enfants   besoins sp cifiques.

Une partie des pi ces comptables a  t  contr l e par pointages al atoires, permettant de constater l'exactitude des op rations.

Les v rificateurs recommandent   l'Assembl e d'approuver les comptes, de prendre acte de l'absence de certaines pi ces justificatives dont la production a  t  demand e, et d'accorder d charge aux organes responsables.

En conclusion, elles remercient la caissiere et le Comit  pour le travail effectu .

Les comptes sont valid s par l'Assembl e   l'unanimit .

7. Soumission et acceptation du budget 2025-2026

Rh a Lecluse, caissiere, soumet   l'Assembl e le budget pour l'ann e 2025-2026.

Le budget pr esente les  l ments suivants :

- Total des produits : 104'900 fr.
- Total des charges : 115'540 fr.
- Perte estim e : 10'640 fr.

La perte est moins importante que celle de l'exercice pr ec dent, car une augmentation des  colages est attendue. En revanche, les subventions de la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE) sont en baisse par rapport   il y a deux ans, en raison d'un mode de calcul diff rent. L'Association dispose toutefois de r eserves suffisantes, ce qui permet d'absorber cette perte.

Il est  galement relev  que les charges sont globalement en augmentation par rapport aux ann es pr ec dentes (assurances et autres co ts).

Le budget est accept    l'unanimit  par l'Assembl e.

8.  lection des membres du Comit 

Lucie Schick, pr esidente, annonce qu'elle-m me, ainsi que C line Ellgass-Reymond, Patricia Coelho Camacho, Rh a Lecluse, Audrey Galeano et Svetlana Antenen conservent leurs fonctions au sein du Comit .

Ces personnes sont r elues par l'Assembl e.

La pr esidente informe  galement les participants que de nouveaux membres sont les bienvenus et qu'il est possible de rejoindre le Comit  au cours de l'ann e.

No mie Bichet exprime son souhait de rejoindre le Comit .

Elle souhaite toutefois savoir si le fait de faire d j  partie du r seau A.P.E.R.O pourrait constituer un conflit d'int r t. Laurence Glohr, directrice, la rassure, pr cisant que cela n'est pas le cas et que le jardin d'enfants collabore r guli rement avec ce r seau.

No mie Bichet se pr esente en tant que nouveau membre et est  lue   l'unanimit .

9. Vérificateurs des comptes

La présidente explique le rôle des vérificateurs des comptes, qui consiste à examiner les documents financiers pour garantir leur exactitude, leur conformité aux règles et la transparence des opérations, et à présenter un rapport à l'Assemblée, avec éventuellement des recommandations.

Les deux vérificateurs, Sarah Durginiat et Sonia Fernandes, absentes, ne souhaitent pas se représenter, mais resteront volontiers disponibles pour accompagner les nouvelles personnes en cas de besoin.

Vincent Bichet et Valentine Wirthner se présentent, tandis que Nicolas Rigolet reste suppléant.

Les vérificateurs et le suppléant sont élus et réélus à l'unanimité.

10. Propositions diverses

Personne ne demande la parole.

11. Clôture de l'Assemblée

Pour conclure, la présidente réitère ses remerciements aux membres du Comité et aux éducatrices pour leur travail et leur engagement.

L'Assemblée générale est ensuite close à 20h35.

Pour le Comité des P'tits Loups, le 10 novembre 2025.

La présidente
Lucie Schick

La secrétaire
Svetlana Antenen